

Directeur de l'UNIDIR, D-2

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES: 09 juin 2008
DATE DE PUBLICATION: 17 avr. 2008
UNITÉ ADMINISTRATIVE: L'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement
LIEU D'AFFECTATION: Genève
AVIS DE VACANCE DE POSTE NUMÉRO: 08-POL-UNIDIR-417942-R-GENEVA

L'engagement ne sera prolongé que si le mandat du Bureau est prorogé et si les fonds nécessaires sont disponibles. Le poste est financé au moyen d'une subvention biennale allouée par l'Assemblée générale.

Rémunération

L'Organisation offre une rémunération compétitive (traitement et avantages), en tenant compte de la formation, de l'expérience et de la situation de famille de l'intéressé.

[Pour en savoir plus](#)

Valeurs fondamentales de l'ONU: intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

Fonctions et responsabilités

Conformément aux orientations générales de son Conseil d'administration et au Statut (A/34/83, 1980, www.unidir.org), le Directeur assure la direction exécutive et l'administration de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), institut autonome au sein du système des Nations Unies, qui mène des recherches indépendantes sur le désarmement, la non-prolifération, la maîtrise des armements et la sécurité à l'échelle internationale. En collaboration avec le système des Nations Unies, en particulier le Bureau des affaires de désarmement, l'Institut coopère avec les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales. Le Directeur exerce les responsabilités suivantes : i) établir le projet de programme de travail annuel et le budget de l'Institut, qui sont soumis au Conseil d'administration pour approbation et à l'Assemblée générale pour examen; ii) coordonner l'ensemble des activités et travaux de l'Institut, c'est-à-dire contrôler la mise en œuvre du programme de travail et rendre compte des dépenses prévues au budget; iii) formuler des propositions de projets et s'employer activement à mobiliser des ressources pour financer les activités et le personnel de l'Institut, et augmenter les contributions volontaires, principale source de financement de l'Institut, afin qu'il soit viable sur le plan financier; iv) nommer, superviser et diriger l'ensemble du personnel de l'Institut, y compris les chercheurs et les consultants; v) instaurer et entretenir des relations fructueuses avec les États Membres, les gouvernements donateurs et les fondations, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales, et coordonner les travaux de l'Institut avec d'autres programmes de recherche publics et privés, aux niveaux national et international; vi) représenter l'UNIDIR à des conférences, réunions et séminaires internationaux qui ont trait aux travaux et aux activités de l'Institut; vii) mener des activités d'information et d'éducation du public afin de mieux faire connaître les travaux de l'Institut et mener des activités de plaidoyer.

Compétences

Professionnalisme : connaissance et compréhension approfondies avérées des nouveautés et des grandes tendances relatives aux recherches sur les questions de désarmement international, de maîtrise des armements, de non-prolifération et de sécurité; connaissance exhaustive des mécanismes et organisations multilatéraux de désarmement et de limitation des armements; aptitude démontrée à rédiger des propositions de financement et à mobiliser des fonds. Aptitude à la communication : excellentes aptitudes à rédiger et à s'exprimer, associées à la capacité d'exposer, aux décideurs des gouvernements, du Conseil d'administration, d'organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales, d'établissements universitaires et de fondations, des questions complexes liées aux projets de recherche, aux modalités et aux principaux résultats de ceux-ci et aux recommandations qui en sont issues. Sens des responsabilités : aptitude à assumer ses responsabilités, à honorer ses engagements et à exécuter les activités qui lui sont confiées dans les délais fixés, en respectant les normes de coût et de qualité et en se conformant aux règles et procédures de l'Organisation. Qualités de chef : aptitude avérée à s'employer avec dynamisme à mettre au point les stratégies opérationnelles requises pour atteindre les objectifs d'une organisation; capacité démontrée de donner à chacun des membres de son équipe les moyens d'atteindre les objectifs visés; ouverture confirmée au changement et au progrès; aptitude à prendre l'initiative et la responsabilité de faire place aux impératifs de parité des sexes et de réaliser l'équilibre entre hommes et femmes dans toutes les activités; connaissance démontrée des stratégies visant à réaliser l'équilibre entre hommes et femmes dans les choix de personnel et volonté manifeste d'atteindre cet objectif. Suivi du comportement professionnel : aptitude confirmée à gérer un institut de recherche ou des projets de recherche d'envergure, et très grandes qualités de chef et aptitude à l'encadrement, notamment en ce qui concerne la question de bien diriger, guider, valoriser et noter le personnel; capacité de déléguer comme il convient à ses subordonnés compétence et pouvoirs décisionnels, ainsi que l'obligation de rendre compte en conséquence; aptitude avérée à gérer les finances d'une organisation et à assurer leur suivi et à en rendre compte. Sûreté de jugement/aptitude à décider : capacité de discerner les éléments clefs dans les situations complexes et d'aller rapidement au cœur du problème; aptitude à s'interroger sur l'incidence à la fois bénéfique et préjudiciable que les décisions peuvent avoir avant de se déterminer; souci de vérifier les hypothèses en les confrontant aux faits.

QUALIFICATIONS**Formation**

Diplôme universitaire (du niveau de la maîtrise ou de niveau équivalent) en sécurité internationale, relations internationales, sciences politiques ou droit international, dans une discipline apparentée ou dans un autre domaine, ou titre universitaire de premier cycle complété par une solide expérience dans un domaine pertinent. Un doctorat serait souhaitable.

Expérience professionnelle

Plus de 15 années d'expérience professionnelle à des niveaux de responsabilité de plus en plus élevés dans les domaines du désarmement, de la non-prolifération, de la maîtrise des armements et de la recherche sur la sécurité, notamment à des postes de direction, au niveau national ou international. Une expérience des propositions de financement et de la mobilisation de fonds et une expérience pertinente de la gestion des groupes en qualité de cadre supérieur.

Connaissances linguistiques

L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Pour le poste faisant l'objet du présent avis, la maîtrise de l'anglais à l'oral comme à l'écrit est exigée. La connaissance du français est vivement souhaitée.

Autres compétences

Aucune restriction ne sera imposée par l'Organisation à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. (Charte des Nations Unies - Chapitre 3, Article 8). L'anglais et le français sont les deux langues de travail de l'Organisation des Nations Unies. Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). D'AUTRE PART, ELLE NE S'INTÉRESSE À AUCUNE INFORMATION BANCAIRE.

LES CANDIDATURES REÇUES APRÈS LA DATE LIMITE NE SERONT PAS ACCEPTÉES.

Comment postuler

Il est vivement recommandé à tous les candidats de présenter leur candidature aussi tôt que possible après la publication de l'avis de vacance de poste, et cela bien avant la date limite indiquée. Ceux qui sont fonctionnaires à l'ONU ont intérêt à présenter la leur dans les 15 jours ou dans les 30 jours, car ces candidatures sont examinées en premier - sous réserve que les conditions énoncées dans le document ST/AI/2002/4 soient remplies et que la candidature ait été présentée en temps voulu.

Un accusé de réception est envoyé à tous ceux qui ont donné leur adresse électronique. Si vous n'en recevez pas un dans les 24 heures, il se peut que votre candidature n'ait pas été bien reçue. Dans ce cas, ouvrez « Mon ONU » pour vérifier ce qu'il en est en cliquant sur « Pour consulter vos dossiers de candidature précédents » et, au besoin, déposez à nouveau votre candidature.

1. Pour entrer dans le système de candidature en ligne, vous devrez ouvrir un dossier "Mon ONU". Cliquez sur "Connexion" et inscrivez-vous en remplissant le formulaire et en choisissant un nom d'utilisateur et un mot de passe.
2. Une fois que vous avez ainsi ouvert votre dossier, remplissez la notice personnelle. Une notice personnelle remplie pour un emploi donné peut être sauvegardée et resservir, éventuellement modifiée, pour d'autres candidatures.
3. En remplissant la notice personnelle, prenez bien soin de répondre à toutes les questions signalées par un astérisque.
4. Les fonctionnaires de l'ONU doivent présenter leurs deux rapports d'évaluation (PAS) les plus récents, sous forme numérisée, au bureau des ressources humaines ou du personnel concerné ou à l'adresse électronique indiquée ci-dessous, sans omettre d'indiquer clairement le numéro de l'avis de vacance de poste. Si vous n'avez pas accès à un numériseur, envoyez les rapports en question par télécopie au bureau concerné.

E-mail: staffing@un.org,

Fax: 1-917-367-0524

Si vous éprouvez des difficultés, consultez la Foire aux questions.